



Revue des activités

2020-2021

Les forces vives de l'industrie

L'ADISQ, l'association professionnelle de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, regroupe près de 150 entreprises :

- producteurs de disques, de spectacles et de vidéos
- maisons de disques
- gérants d'artistes
- distributeurs de disques
- maisons d'édition
- agences de spectacles
- salles et diffuseurs de spectacles
- agences de promotion et de relations de presse.

Garder notre musique bien vivante, malgré tout

L'année couverte par ce rapport annuel, qui s'étendait du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, a été bouleversée du début à la fin par la pandémie de COVID-19. Cette crise sanitaire mondiale qui a touché le milieu québécois de la musique en plein cœur a mis en lumière notre grande fragilité, mais aussi toute notre force. Parce que notre musique, même si elle a été privée de public et de revenus, est demeurée vivante, et a continué de se renouveler, portée par la créativité des artistes et la détermination des équipes qui les accompagnent. Dans les moments d'isolement et d'inquiétude, notre chanson a uni et réconforté les Québécois(e)s. De ce tour de force, il faut se féliciter, parce que l'adversité était de taille – et c'est peu dire.

Tout au long de l'année, les moments où les salles de spectacles ont été ouvertes font figure d'exception, et les circonstances dans lesquelles elles l'ont été – à jauge réduite, voire très réduite, avec des spectateurs masqués et des formations artistiques restreintes – étaient loin d'être idéales.

Le coup porté aux arts de la scène a été le plus visible, et à n'en pas douter, le plus dommageable de notre secteur. Mais la musique enregistrée, elle aussi, vécu une année catastrophique. La fermeture des magasins a presque fini d'achever les ventes physiques, celle des commerces a engendré une chute importante des droits voisins. Sur les services d'écoute en continu, une voie de consommation musicale où la visibilité de nos artistes était déjà un défi de chaque instant avant la crise, une conjonction de facteurs a brisé l'élan de notre

musique, pensons à la réduction du temps de transport découlant de la généralisation du télé-travail, à la perte de l'effet moteur du spectacle ou à la compétition accrue des artistes internationaux, eux aussi forcés à la « réinvention ».

Le milieu de la musique a été l'un des secteurs les plus durement et longuement touchés par la pandémie. Mais c'est important de le souligner : ce fait a été jusqu'ici reconnu par nos décideurs, qui ont déployé dans l'urgence un soutien adéquat qui a permis à l'ensemble de l'écosystème de se maintenir.

Dans ces circonstances uniques, notre association a réagi de façon exemplaire. L'équipe et le conseil d'administration ont abattu une somme colossale de travail. Résultat : les membres de l'ADISQ ont été écoutés, informés, outillés et soutenus.

Dès les premières semaines de la crise, des projets de promotion collective ont été mis sur pied. Nos artistes ont pu mettre en valeur leurs albums et leurs vidéoclips dans des publicités diffusées à la radio et à la télévision. Puis en octobre, l'équipe a réussi un véritable exploit: alors que nous venions de replonger au cœur de la crise après un été teinté d'espoir, un Gala de l'ADISQ époustouflant a été présenté, malgré des restrictions sanitaires lourdes et constamment en changement. Tout au long de la pandémie, notre musique a été un baume pour le public. Le Gala de l'ADISQ figure parmi ces événements marquants qui nous ont rassemblés alors que nous étions loin les uns des autres. Bravo.

Quant au soutien entrepreneurial, soulignons qu'en plus d'avoir transféré du jour au lendemain toutes ses activités de formation régulières en virtuel, l'ADISQ a aussi élaboré une pléthore de webinaires adaptés au nouveau contexte, sans compter qu'une veille en temps réel des modifications sanitaires et financières locales et internationales en lien avec la pandémie a été mise sur pied et communiquée sans relâche.

Enfin, à ce contexte pandémique particulièrement exigeant, se sont ajoutées deux révisions d'ordre réglementaire et législatif cruciales pour notre industrie.

En novembre, le CRTC a annoncé la révision de la politique qui régit la radio commerciale. L'Association a élaboré un mémoire documenté dans lequel elle a présenté une proposition audacieuse, qui vise à améliorer la découvrabilité de notre musique dans toute sa diversité et à maintenir son niveau de financement. À ce jour, nous attendons toujours la décision du Conseil, mais tous les espoirs sont permis : nous sommes confiants d'avoir fait valoir adéquatement la nécessité d'une réforme importante dans la façon de régler la radio commerciale pour que les objectifs de Loi sur la radiodiffusion, essentiels à notre souveraineté culturelle, soient véritablement atteints dans les années à venir.

Le même mois, le ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Steven Guilbeault, a annoncé la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion. L'ADISQ a aussitôt souligné un geste historique : enfin, le Canada agissait pour inclure sans équivoque les services de diffusion audio et audiovisuels en ligne à nos lois. Malheureusement, la modernisation n'a pas abouti, grandement ralentie par des manœuvres du parti conservateur, qui a tenté de convaincre les Canadien(ne)s que le projet de loi pourrait menacer leur liberté d'expression. Ces craintes ne sont pas fondées, comme l'atteste l'avis émis par le ministre de la justice et les démonstrations de nombreux experts. Mais le mal était fait. Aujourd'hui, l'avenir du projet de loi C-10 est incertain. Il dépend notamment de la date et de l'issue des prochaines élections fédérales. Mais soulignons le positif : un projet de loi est maintenant rédigé. Il n'est pas parfait, et nous veillerons à ce que des éléments essentiels y soient rectifiés ou ajoutés – mais une excellente base est là.

Cette année chargée demeurera aussi dans nos mémoires comme étant celle qui aura sonné l'éveil de l'industrie musicale en ce qui concerne la situation des inconduites et agressions sexuelles. Une vague de dénonciations a rendu le statu quo impossible. À ce sujet de la première importance, s'est rapidement ajouté celui de la représentation de la diversité de la population au sein de notre industrie, par exemple celle des femmes, des autochtones, des personnes noires et racisées, des personnes issues de la diversité sexuelle - des groupes qu'on désigne souvent comme étant « en recherche d'équité », qui nous demandent, à juste titre, de construire une industrie plus inclusive et plus saine.

D'ailleurs, l'Association a effectué cette année une réflexion approfondie sur sa gouvernance, qui se traduit d'ores et déjà par des modifications importantes à la constitution de notre conseil d'administration, qui change de taille et inclut de nouveaux postes. Les questions d'inclusion et d'équité sont complexes et nous souhaitons nous y pencher avec le sérieux qu'elles commandent : le chantier n'en est qu'à ses débuts.

Notre industrie est habituée aux tempêtes successives. Mais il ne semble pas exagéré d'affirmer que l'époque actuelle est l'une des plus houleuses de l'histoire de notre musique. Cette voix collective que nous nous sommes donnée en créant l'ADISQ il y a 43 ans est par conséquent plus essentielle que jamais. Et bonne nouvelle : elle est aussi d'une force et d'une efficacité redoutables. Alors que l'année qui vient est enfin porteuse d'espoir, mais aussi chargée de défis, cette force vive continuera d'être au service de tout l'écosystème.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Archambault', written in a cursive style.

Philippe Archambault
Président de l'ADISQ

**Visionnaire.
Bâtisseuse.
Inspirante.**



HOMMAGE À
**Solange
Drouin**

Trois décennies à la barre de l'ADISQ

Très chère Solange,

C'était il y a 29 ans. Tu étais alors – comme tu aimes le raconter – une jeune avocate en quête d'une cause à la hauteur de la passion et de l'énergie qui t'habitaient déjà. Un emploi à titre de conseillère aux relations de travail pour l'ADISQ a attiré ton attention. Le milieu québécois de la musique, occupé par la transition des vinyles et des cassettes vers les disques compacts et l'ADISQ, une association qui comptait sept employés, ne pouvaient alors soupçonner à quel point cette arrivée marquerait leur histoire – et nous pesons nos mots.

Tu es rapidement devenue directrice générale et vice-présidente aux affaires publiques de l'Association. Ou, pour le dire autrement, il ne t'a fallu que quelques années pour gagner la confiance des entrepreneurs du milieu et te faire respecter – parfois craindre ! – par tous ceux qui gravitent autour, bref, pour t'imposer comme un pilier de l'industrie.

Sous ta gouverne, nous avons tous grandi – individuellement et collectivement. Si bien que l'ADISQ est aujourd'hui une véritable institution, respectée et influente, connue du grand public, reconnue par ses pairs, par les décideurs et par les médias.

Tu as toujours été convaincue que ce sont les hommes et les femmes d'affaires d'ici qui sont les mieux placés pour accompagner et développer les carrières de nos artistes et les faire aimer et rayonner auprès du grand public – et c'est cette conviction qui a guidé chacune de tes actions.

En trois décennies, l'industrie a bien changé. Les modèles d'affaires se constamment réinventés, et malgré ce dynamisme, les revenus s'amenuisent et l'accès au public se complexifie. Si notre écosystème bien unique est toujours debout malgré tout, c'est certainement en bonne partie grâce à l'ADISQ, et aux batailles souvent audacieuses, presque toujours de longue haleine, que tu n'as jamais eu peur de mener.

L'une des premières de ces grandes batailles menées sous ta direction, celle des droits voisins, produit aujourd'hui encore des effets majeurs dans l'industrie. Elle illustre la vision, le courage et le talent qui te caractérisent.

En 29 ans, les accomplissements de l'Association sont légion et il serait vain d'essayer d'en faire la nomenclature de façon exhaustive. Des conventions collectives ont été établies, un programme de formation de grande qualité a été bâti, le financement de l'industrie s'est structuré. En multipliant les interventions auprès du CRTC, tu t'es inlassablement assurée que les objectifs de Loi sur la radiodiffusion soient atteints par les entreprises se trouvant sous son égide.

En amont, tu as constamment veillé à ce que notre cadre législatif soit moderne et prenne en considération les spécificités de notre industrie, que ce soit en participant à une pléthore de consultations publiques ou encore, en déployant une énergie considérable au sein de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles. L'ensemble de ces interventions de coulisses ne sont pas visibles par le grand public, mais en complément de l'incontournable Gala de l'ADISQ et de tous ses projets corollaires, elles ont contribué à ce que les Québécois demeurent amoureux de notre musique.

Évidemment, tu n'étais pas seule dans ces batailles. Au contraire même, tu as toujours été appuyée par des conseils d'administration qui étaient engagés et dynamiques, mais qui, aussi, te vouaient une très grande confiance. Au fil des ans, il est arrivé parfois que, collectivement, nous ne sachions pas quel chemin emprunter et que nous nous tournions vers toi. Tu n'avais pas non plus de certitude, mais toujours une vision. Et ensemble, nous semble-t-il aujourd'hui avec le recul, nous ne nous sommes jamais trompés de direction.

Et quand nous disons que tu n'étais pas seule, nous pensons aussi, bien sûr, à celles et ceux dont tu as su t'entourer. L'ADISQ compte aujourd'hui près de 20 employés, une équipe à ton image : fidèle, d'une grande compétence, motivée par la passion, forte d'un désir sincère de structurer, professionnaliser et valoriser notre musique. Aujourd'hui, tu quittes l'Association, mais nous savons que les valeurs et principes qui la définissent demeurent intactes. Nous sommes reconnaissants de constater que tu lègues une ADISQ solide, prête à relever les défis de demain.

Le milieu québécois de la musique a beaucoup de chance que tu aies choisi pendant si longtemps de lui consacrer ta légendaire énergie, ton infatigable combativité et ta vive intelligence. Nous, qui signons cette lettre et qui avons eu le bonheur de travailler à tes côtés, sommes bien placés pour mesurer à quel point.

Nous savons que tu pars avec le sentiment du devoir accompli, et tu as bien raison. Tu nous jures avoir envie de prendre soin des tiens. Nous te croyons. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'être curieux de savoir où, et quand, nous finirons bien par te retrouver!

Chère Solange, nous te remercions du fond du cœur pour tout ce que tu as accompli et nous te souhaitons que les années qui viennent soient riches et épanouissantes.

Michel Sabourin

Président, Le Club Soda
Président de l'ADISQ, 1991 et 1992

Rosaire Archambault

Président, Éditorial Avenue
Président de l'ADISQ, 1993 et 1994

Michel Bélanger

Président, Audiogram
Président de l'ADISQ, 1995 et 1996

Pierre Rodrigue

Vice-président, Bell au Québec
et président, Musicaction
Président de l'ADISQ, 1997 à 1999

Jacques K. Primeau

Président, Productions Jacques K.
Primeau et Directeur général, Montréal
en Lumière
Président de l'ADISQ, 2000 à 2002

Yves-François Blanchet

Chef du Bloc Québécois
Président de l'ADISQ, 2003 à 2005

Paul Dupont-Hébert

Président, Tandem.mu
Président de l'ADISQ, 2006 et 2007

Claude Larivée

Co-fondateur et président
directeur général, La Tribu
Président de l'ADISQ, 2008 à 2018

Philippe Archambault

Directeur général, Audiogram
Président actuel de l'ADISQ

Principales stratégies d'intervention

A Assurer le développement des compétences des ressources humaines de l'industrie.

FORMATION →

Répondre aux besoins des entreprises en matière de professionnalisation, de gestion et de formation des ressources humaines.

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS →

- › Développer des outils de communication efficaces en vue d'informer les membres.
- › Développer et produire des activités rassembleuses axées sur les besoins des membres.

B Assurer les moyens de production, commercialisation et distribution de contenus de qualité comparable à ceux des multinationales.

DROITS →

- › Agir avec le milieu canadien de la musique un lobby efficace auprès des pouvoirs publics dans le but d'avoir une Loi sur le droit d'auteur permettant le plein contrôle de l'exploitation des contenus.
- › Négocier avec les sociétés de droit d'auteur des conditions d'utilisation des oeuvres justes et équitables.

RELATIONS DE TRAVAIL →

- › Intervenir auprès du gouvernement et des tribunaux compétents en vue d'assurer la pleine reconnaissance du statut de producteur et le maintien d'un régime de relations de travail équilibré.
- › Négocier avec les syndicats des ententes collectives justes et équitables tenant compte des petites entreprises de production.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES →

- › Renforcer et consolider l'industrie canadienne indépendante de la musique.
- › Revendiquer des aides publiques qui devraient être suffisantes pour s'appliquer à l'ensemble des acteurs du secteur de la musique.
- › S'assurer que la structure industrielle du secteur de la production musicale présente les caractéristiques suivantes :
 1. un noyau dur d'entreprises de grande taille et de taille intermédiaire;
 2. un noyau dur d'entreprises intermédiaires « en croissance »;
 3. des entreprises de la « relève industrielle » dynamiques.

Principales stratégies d'intervention (suite)

C Assurer l'accès du public au contenu québécois.

AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES →

- › S'assurer que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion.
- › S'assurer que tous les éléments du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux.
- › S'assurer qu'il ne se crée pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique et ultérieurement opposables.

POLITIQUES GÉNÉRALES →

- › Contribuer à haut niveau à la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'association par la promotion de politiques générales conséquentes.

VEILLE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE →

- › Fournir aux membres de l'ADISQ une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.

PROMOTION COLLECTIVE →

- › Assurer le plus grand rayonnement possible au contenu québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ →

- › Assurer une présence québécoise collective dans différentes manifestations nationales et internationales, en vue de soutenir collectivement les activités de développement de marchés des membres.

AFFAIRES INTERNATIONALES →

- › S'investir pour participer à la mise en œuvre, à l'échelle internationale, d'un outil garantissant aux États le droit de légiférer et d'intervenir en matière de politiques culturelles.
- › Participer au niveau international aux travaux des regroupements d'associations de producteurs indépendants.



L'équipe

DE GAUCHE À DROITE :

1^{re} rangée : Solange Drouin, Lyette Bouchard, David Lefebvre, Geneviève Trudeau, Josiane Gauvin, Hugo Barnabé. **2^e rangée :** Julie Gariépy, Leila Karnas-Azzaoui, Marie-Julie Desrochers, Mégane Massé, Mélyna Chaput, Nadia-Inasse Lajhar. **3^e rangée :** Natalie Chevrier, Nicole Lalonde, Philippe Leblanc, Roseline Rousseau-Gagnon, Simon Claus, Simon Prud'homme.
Absente de la mosaïque: Blanca Parra.

DIRECTION GÉNÉRALE

Solange Drouin

Vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale

Lyette Bouchard

Directrice générale adjointe

ADMINISTRATION

Natalie Chevrier

Chef comptable

David Lefebvre

Coordonnateur du PalmarèsPRO et support T.I.

Roseline Rousseau-Gagnon

Chargée de projet – soutien entrepreneurial

Blanca Parra

Agente affaires associatives et formation

Geneviève Trudeau

Secrétaire-réceptionniste

GALAS ET COMMUNICATIONS

Julie Gariépy

Productrice exécutive et directrice des Galas de l'ADISQ
Directrice de la promotion collective

Leila Karnas-Azzaoui

Chargée de projets, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Mélyna Chaput

Coordonnatrice aux communications et numérique, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Nicole Lalonde

Coordonnatrice aux inscriptions-événements, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Mégane Massé

Assistante aux communications

Josiane Gauvin

Adjointe aux communications et partenariats

Nadia-Inasse Lajhar

Assistante aux communications

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET RECHERCHE

Marie-Julie Desrochers

Directrice, affaires institutionnelles et recherche

Simon Claus

Analyste, affaires réglementaires et recherche

Philippe Leblanc

Agent de recherche, affaires réglementaires et recherche

RELATIONS DE TRAVAIL

Hugo Barnabé

Directeur des relations de travail

Simon Prud'homme

Conseiller aux relations de travail



DE GAUCHE À DROITE :

1^{re} rangée: Raymond Du Berger, Claude Larivée, Justin West, Nathalie Corbeil, Gourmet Délice, Pierre Gladu

2^e rangée: Jean-François Renaud, Louis-Armand Bombardier, Philippe Archambault, Julie M. Fournier, Joëlle Robillard

3^e rangée: Fannie Crépin, Olivier Sirois, Steve Jolin, François Bissoondoyal

Le C.A.

PRÉSIDENT

Philippe Archambault
Disques Audiogram

PRÉSIDENT SORTANT

Claude Larivée
La Tribu

VICE-PRÉSIDENT

ENREGISTREMENT SONORE
François Bissoondoyal
L'équipe Spectra

VICE-PRÉSIDENT SPECTACLE

Gourmet Délice
Bonsound

VICE-PRÉSIDENTE MAISON DE DISQUE

Julie M. Fournier
Analekta

SECRÉTAIRE

Nathalie Corbeil
Nat Corbeil

TRÉSORIER

Raymond Du Berger
Disques Artic

ADMINISTRATEURS

Louis-Armand Bombardier
L-A be Let Artists be

Fannie Crépin
Supercool Management

Pierre Gladu
Instinct Musique

Steve Jolin
Disques 7ieme ciel

Jean-François Renaud
Concertium

Joëlle Robillard
Musique Nomade

Olivier Sirois
Opak

Justin West
Secret City Records



6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7
514 842-5147 | 514 842-7762 | info@adisq.com
adisq.com

Tous droits réservés. © 2021 – Association québécoise de l'industrie
du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.

Textes : ADISQ
Conception graphique : kargografik.com